pratique médicale du docteur Carpentier que l'Ordre des médecins visait: le fait que, dans la salle d'attente du docteur Carpentier, des dispositions aient été prises afin que les malades se parlent entre eux, le fait que le docteur Carpentier mette en pratique une autre image du médecin que celle dont on a l'habitude. Aussi, bien sûr, le fait que le médecin sorte de son cabinet et conseille des lycéens dans la rédaction d'un tract: "L'acte médical est sorti du secret du cabinet du praticien; il est devenu prise de position politique, et c'est en tant que tel qu'il est condamné par l'Ordre". On pourrait dire, sans faire de métaphore, que le sens du texte ne doit pas être cherché dans l'agencement de ses éléments constitutifs, mais bien plutôt dans l'ensemble de la pratique médicale de Carpentier, dont le tract n'est qu'un élément.

Ainsi le tract, qui ne contient aucun énoncé de type performatif au sens linguistique du terme, doit être pourtant considéré comme performatif parce qu'il s'insérait dans une série d'actes que l'ordre bourgeois ne peut admettre.

On pourrait certes d'un point de vue linguistique, retrouver certaines traces performatives au niveau des énoncés:

- "Apprenons à faire l'amour"
- "Ces quelques lignes sont bien schématiques et partielles, mais nous engagent à agir. Faites lire ce papier autour de vous. Discutez-en, complétez-le, pratiquez-le surtout. Méprisez et plaignez ceux qui en riront..."
- "...interrogez vos parents ou vos professeurs".

Mais là encore, les impératifs n'ont pas une valeur performative en soi. Ils ne l'acquièrent que dans la mesure où l'énonciateur a mis lui-même en pratique ce qu'il conseillait aux lycéens de faire. L'Ordre des médecins n'a pas condamné tellement celui qui a rédigé le tract que celui qui en a parlé avec ses propres patients, qui a cherché à faire coïncider ses opinions et sa pratique, qui enfin en tant

qu'hygiéniste a donné des conseils gratuitement, dans la rue, sans passer par le cadre des institutions soignantes.

C'est d'ailleurs l'ensemble du tract qu'il faut envisager de ce point de vue. Il s'agit d'y repérer d'abord le sujet énonciateur, non comme catégorie formelle, mais comme fluctuant au travers du texte. Présent dans le titre: "Apprenons..." mais s'assimilant aux destinataires du tract, le sujet énonciateur va progressivement se définir par rapport au discours qu'il tient, par rapport à la situation d'énonciation, enfin par rapport à ses interlocuteurs: les destinataires du tract qui se trouveront ainsi définis à leur tour.

Le titre ("Apprenons à faire l'amour") joue donc sur la première personne du pluriel, qui englobe le sujet énonciateur et le sujet auditeur. Le titre lui-même s'appuie sur une causale donnée sur le mode affirmatif comme un énoncé préconstruit ("car c'est le chemin du bonheur / c'est la plus merveilleuse façon de se parler et de se connaître"). Dès le début, le tract part de la notion de plaisir, développée par les deux formules:

le chemin du bonheur
la plus merveilleuse façon de se parler et de se connaître = ça fait plaisir

La deuxième formule explicitant la première:

se parler, se connaître = le chemin du bonheur

Le texte lui-même commence comme une citation. L'énonciateur disparaît alors derrière le discours didactique auquel il renvoie. Mais progressivement, par l'apparition des formes thématisées (Ce qui est important...c'est que) et modalisées (les caresses peuvent..., il faut...), l'énonciateur et son interlocuteur vont se construire.

Le débat de l'exposé est donc construit sur le type d'un exposé pédagogique et renvoie à un discours manuel:

- l'emploi du présent
- le jeu rigoureux des déterminants (l'homme possède un organe..., la femme possède un organe..., ces deux organes...,

leur excitation produit un plaisir..., ce plaisir se traduit..., en dehors de ces deux organes, le corps possède d'autres zones..., ces zones varient..., etc.

Ce discours pédagogique a pour centre et fondement le corps humain comme instrument de plaisir. A la fin du troisième paragraphe, il y a une prise de position du (des) auteur(s) du tract sur son (leur) propre texte ("ce papier est fait pour encourager les relations sexuelles"). Déjà lors du déroulement de l'exposé pédagogique, la thématisation indique la présence de l'auteur ("cela n'a aucune importance", "ce qui est important, c'est que...", "il faut noter..."). Cela montre qu'il n'y a pas de discours didactique pur. Le discours didactique se transforme à un certain moment en métadiscours, le locuteur intervient, prend position par rapport à son propre discours et le situe par rapport aux autres discours. Cette intervention de l'auteur devient de plus en plus fréquente dans les paragraphes 4, 5 et 6 pour culminer dans le dernier paragraphe 7, qui appartient entièrement au métadiscours ("ces quelques lignes sont bien schématiques...").

Malgré le didactisme apparemment neutre du début, le texte n'est pas neutre, il est profondément engagé et il engage ses lecteurs à l'action (cf. la dernière phrase: "vous saurez ce qui vous reste à faire"). Le texte est pris dans une situation et le jeu de la personne lui non plus n'est jamais neutre. Nous, vous, ils ne renvoient pas à des entités discursives abstraites, mais à un contenu réel, socialement défini:

Nous: le Comité d'action de Corbeil, tous ceux qui vont distribuer le tract,

vous: les lecteurs potentiels du tract, les lycéens, etc.

eux: les adultes qui ne pourront ou ne voudront pas comprendre ce tract, les parents et les professeurs réactionnaires, etc.

Encore faut-il ajouter que cette fluctuation permanente des personnes ne se déroule pas seulement "à l'intérieur" du tract : elle déborde largement les limites qu'une analyse

formelle voudrait lui imposer, comme en témoigne la préface écrite à la deuxième édition du tract à un moment où les rapports de forces s'étaient profondément modifiés et où les interlocuteurs ne se limitaient plus à un médecin, des lycéens, des parents et des professeurs:

> "A l'origine nous avons écrit ce papier essentiellement pour les *écoliers et lycéens. Par la suite, compte tenu des réactions suscitées par sa lecture dans d'autres milieux (jeunes ouvriers, adultes), nous est apparue la simple nécessité de le distribuer dans tous les milieux sans tenir compte des problèmes de langage".

On voit combien sont centrales dans une pratique sémiotique les notions de sujet énonciateur et de situation d'énonciation (le "moi-ici-maintenant"); encore faut-il ne pas les réduire à un simple support d'opérations formelles, mais tenter à chaque fois d'en dégager le contenu réel, pour éviter les pièges toujours présents du formalisme.

C'est encore par rapport à une situation et des pratiques réelles qu'on pourrait montrer la nécessité d'envisager une sémantique qui ferait éclater les limites de l'énoncé et qui montrerait comment "les mots peuvent changer de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient" (HAROCHE, HENRY, PECHEUX, Langages 24).

Le discours didactique du tract sur le corps est une suite d'énoncés dont les sujets (l'homme, la femme, les organes, le plaisir, l'excitation, les zones érogènes, les caresses, la masturbation, l'homosexualité) définissent une "sémantique" du corps radicalement différente du discours officiel anatomique, physiologique, propre à notre société. Or c'est dans le développement de pratiques opposées à celles prônées par l'idéologie dominante qu'il faut voir le fondement de cette sémantique du corps comme lieu de plaisir et non plus de reproduction.

4. Notes sur la méthode

La démarche que nous avons suivie jusqu'ici nous a permis de préciser maintenant la notion kristévienne de texte transformatif qui nous a servi de point de départ,

mais qui restait relativement floue. Notre pratique textuelle, intégrée à une pratique globale montre les particularités et les implications méthodologiques d'une analyse qui refuse de trouver ses fondements dans une linguistique de la communication construite sur le principe du signe saussurien. Nous avons été amenés à relier le texte à la situation historique dans laquelle il se produit et aux autres textes qu'il suscite et avec lesquels il dialogue et polémique. Appelé sans cesse à se décentrer le texte analysé ne peut être l'Objet, le centre unique d'une étude qui se prétendait neutre et objective. Ce décentrement permanent du texte analysé implique une série d'éclatements des formes d'analyse traditionnelles:

- En tant que sujets impliqués dans une réalité sociale nous ne pouvons aborder notre objet en observateurs neutres ou à la recherche d'une objectivité qui se fonderait dans une théorie pré-construite. Notre texte analysé n'est pas une photographie que nous décrirons après avoir soigneusement ajusté nos lunettes, mais ce n'est pas non plus une série de photographies (voire un film au ralenti) dont nous juxtaposerions les descriptions en laissant au lecteur le soin de choisir celle qui lui convient. Pour nous, la pratique sémiotique ne cherche pas tant à construire une théorie des textes qu'à élaborer les éléments d'une pratique sociale unifiée comprenant la pratique textuelle, qui à l'heure actuelle ne saurait être encore théorisée de manière définitive.
- Cela nous conduit à ne pas considérer le texte transformatif comme un produit achevé, marchandise propre à la consommation. Le texte n'est pas un ensemble d'énoncés porteurs d'une, voire de plusieurs significations. C'est d'abord un processus qui se développe sous de multiples formes dans des situations sociales données.

Ainsi quand Nicole Mercier fait la lecture du tract dans sa classe, c'est encore une forme de production du texte. Lecture, lecture, commentaires, discussion, ne doivent pas être

rigoureusement séparés dans l'étude de la production d'un texte. Il convient seulement de bien saisir la place où ces diverses productions du texte sont faites. A sa manière et avec les conséquences que sa place dans l'institution implique, l'Ordre des médecins commente et donc (re)produit le tract (l'affaire) Carpentier. Le texte n'est ni unique ni clos, ce qui ne signifie pas qu'il est pluriel.

- On comprend alors combien la démarche de la linguistique structurale -et à plus forte raison de la linguistique formelle- est différente de la démarche que nous cherchons à suivre. Lorsque Vendler, après avoir déterminé les critères formels permettant de répertorier les <u>énoncés</u> performatifs, cherche à établir les règles génératives d'une grammaire capable de produire les divers énoncés performatifs, cela n'a pour ainsi dire rien à voir avec ce que nous entendons par <u>produire</u>.

Ce n'est donc pas seulement le texte, mais aussi des notions théoriques que nous sommes amenés à décentrer. La théorie linguistique ne sert pas d'instrument d'analyse: elle est objet de critique. En déplaçant radicalement la notion de performatif du champ clos de l'énoncé, défini par la linguistique structurale, vers celui de l'énonciation à définir et à constituer ("Un texte sera performatif en tant qu'il <u>accomplit ou subvertit</u> une institution suivant <u>la situation</u> et les rapports de force dans lesquels il est produit"), nous tentons d'une part de caractériser la notion de <u>transformativité</u> et d'autre part, nous procédons à une critique, certes partielle, de la démarche réductrice de la linguistique. Mais cette critique partielle comporte des implications plus générales. En effet, nous pensons remettre en cause à travers notre démarche deux postulats étroitement liés dans la linguistique structurale:

- la langue est un instrument de communication, un code indépendant des conditions dans lesquelles elle est utilisée.

- la langue doit être décrite comme une structure formelle autonome, c'est-à-dire que l'ensemble des catégories et des opérations y sont définies seulement les unes par rapport aux autres.

Cependant ces postulats étant remis en cause, nous devons prendre garde à ne pas tomber dans les pièges nombreux qui nous guettent.

a) Il faut éviter d'abord le piège d'un matérialisme mécaniste pour lequel la langue disparaît comme réalité autonome. La linguistique devrait alors céder le terrain au matérialisme historique, l'étude de la langue se ramène à celle de la lutte des classes. Telle est la position extrême qui fut théorisée notamment par Nicolas Marr et son école.

b) Il s'agit aussi d'éviter les écueils d'une autre démarche mécaniste (en quelque sorte opposée à celle de Marr) qui s'affirme dans les positions défendues par Barthes et ceux qui se réclament de ses théories: cette fois la lutte des classes, réelle, historique se fond et disparaît dans les phénomènes du langage. Le discours (écriture/parole) devient alors le lieu où se déroulent les affrontements de classe:

"Les rapports de force entre les différents groupes et partis engagés dans la crise [de mai 68] ont été essentiellement parlés... La crise a été langage... La révolte universitaire comme prise de parole... L'écriture est violente". (1968)

Il ne s'agit pas seulement d'une théorie particulière visant à expliquer la crise conjoncturelle de mai 68 en France; on la retrouve, généralisée, dans d'autres études de Barthes:

"Nous commençons à savoir que les transgressions du langage possèdent un pouvoir d'offense au moins aussi fort que celui des transgressions morales et que la poésie, qui est le langage même des transgressions du langage, est de la sorte <u>toujours</u> (nous soulignons) révolutionnaire". (1971).

c) Il est enfin une troisième démarche que nous qualifierions également de matérialisme mécaniste, bien que cette dernière caractéristique soit nettement plus difficile à faire apparaître ici.
Nous pensons en effet à des théories du discours qui trouvent chez Althusser leur appareil conceptuel.
Ainsi pour D. SLATKA (langages 23, sept. 1971) si la linguistique structurale a permis, en tant que théorie, une première description scientifique des éléments matériels du langage, elle s'est bloquée lorsqu'elle a dû passer à la description des phénomènes de la signification, que ce soit, du point de vue lexicologique, les unités isolées ou, du point de vue du discours, les unités supérieures à la phrase. Cette manière de présenter les problèmes n'est d'ailleurs pas propre à Slatka. Qu'on pense seulement à la critique du signe saussurien faite par J. Kristeva ou plus généralement aux théories épistémologiques qui voient chez Saussure une rupture épistémologique nécessaire à la constitution d'une description matérialiste du langage mais insuffisante pour fonder une science des significations.
Slatka, pour sa part, renvoie le problème d'une théorie générale des significations à une théorie générale des idéologies, seule capable de résoudre les problèmes du discours. Il pense que cette théorie générale des idéologies peut s'expliciter à l'aide du concept chomskyen de compétence linguistique, élargi au concept "matérialiste" de compétence idéologique qui déterminerait les conditions d'application de la théorie sémantique.
Ce faisant, Slatka se pose en observateur neutre et objectif, détenteur d'une Connaissance Scientifique (le matérialisme historique et dialectique) qui lui donnerait le privilège d'échapper aux fluctuations de la lutte de classe, pour s'installer dans le mirador imaginaire de la nouvelle Science, surveillant et ordonnant scientifiquement les états successifs de l'évolution historique.

Réduisant le concept d'idéologie à un rapport statique, Slatka peut faire entrer presque intégralement dans sa théorie les notions idéalistes de la grammaire générative. Défini à la suite d'Althusser comme rapport imaginaire à des rapports réels, le concept d'idéologie permet en fait d'aplatir le champ du réel et de réduire les mouvements de l'histoire à des relations entre structures statiques; dès lors Slatka peut importer dans son champ théorique le formalisme chomskyen . La compétence, concept-clé qui a permis à Chomsky de transposer les systèmes formels sous le nom de grammaire générative dans la théorie linguistique a un caractère éminement statique et une valeur opératoire dans le cadre restreint du formalisme. Le sujet "énonciateur" de Chomsky, réduit au locuteur idéal et abstrait, n'est pas sans relations avec le sujet idéologique de Slatka, réduit à un ensemble de représentations.

Ainsi le recours au concept-écran de l'idéologie à une double conséquence: la langue est coupée du champ réel, et en même temps la conscience pratique, sociale et individuelle, se trouve évacuée du champ conceptuel de Slatka. Hanté par le désir de faire entrer à tout prix le langage dans La Théorie, il oublie qu'en fait "le langage est la conscience réelle, pratique, existant aussi pour d'autres hommes, existant donc alors seulement pour moi-même aussi". (Marx-Engels: L'idéologie allemande, p. 43).

C'est là une donnée fondamentale dont toute théorie du discours se réclamant du matérialisme historique devrait chercher à rendre compte afin de se donner les conditions nécesaires à une véritable pratique textuelle.

ANNEXES

I. Chronologie sommaire de l'affaire Carpentier

Les quelques points de repère chronologiques qui suivent sont destinés à montrer, à travers la documentation assez restreinte en regard de la masse de documents parus, combien profonde et générale est la crise de l'ordre moral et à quel point sont liées ses manifestations dans les diverses institutions qu'elle ébranle et remet en question : famille, école, église, médecine, etc. Parmi les problèmes touchant à la sexualité, la question de l'avortement apparaît comme un point nodal, le lieu où s'affrontent aujourd'hui avec le plus de violence les partisans de conceptions radicalement opposées. Le tract Carpentier s'insère de la sorte dans une situation globale dont il ne constitue qu'un facteur d'une importance relative en soi, mais qui a suffi tout de même à faire éclater "l'affaire Carpentier" en cristallisant à un moment précis autour de ce texte les débats suscités par l'ébranlement de l'ordre moral et des institutions sur lesquelles il repose.

Encore une fois, les notes qui suivent ne donnent qu'une faible idée de l'ampleur de la crise et des réactions qu'elle suscite, mais elles devraient suffire à donner une idée du caractère permanent de cette crise et du fait qu'elle ne se limite pas à la France.

1971

Mai — Distribution du tract "Apprenons à faire l'amour" par le Comité d'action de Corbeil pour la libération de la sexualité. Des parents d'élèves déposent plainte et le Dr. Carpentier est inculpé pour incitation de mineurs à la débauche.

Manifeste de 343 femmes qui déclarent publiquement avoir avorté.

Répression d'enseignants qui introduisent dans leurs cours des éléments d'éducation sexuelle: par exemple, le cas de B. Soulier, maître-auxiliaire de français, privé de son poste à la rentrée d'automne.

Année scolaire 1971-1972 Le tract Carpentier est distribué dans de nombreux lycées, notamment à Paris. Il est reproduit et distribué (souvent avec des modifications) par de nombreux groupements ou journaux, suscite de multiples prises de position, engendre un vaste mouvement de prise de parole.

1972

Janvier — Des psychiatres et des psychanalystes manifestent leur solidarité avec le Dr Carpentier (lettre au juge des docteurs Gentis et Torrubia).
Le Dr Carpentier justifie le tract du Comité d'action de Corbeil et explique ses intentions ("Une activité de la médecine préventive").

Avril — Plainte du Conseil Départemental de l'Ordre des médecins contre le Dr Carpentier.
La consultation d'orientation éducative exprime sa solidarité avec le Dr Carpentier dans une lettre au juge.

Juin — Le Conseil National de l'Ordre des médecins prononce contre le Dr Carpentier une peine d'interdiction d'exercer la médecine pour une période d'une année.
Cette condamnation renforce le mouvementde soutien actif qui s'était développé dès son inculpation dans les milieux les plus divers: salles de garde d'hôpitaux, écoles et lycées, universités, centres de santé, centres médico-psycho-pédagogiques, maisons de jeunes et de la culture...
Les problèmes d'éducation sexuelle deviennent de plus en plus sensibles parmi les débats sur l'école et la pédagogie institutionnelle (Le Monde du 27.6. "L'éducation sexuelle à l'école", où le nom du Dr Carpentier n'est pas encore cité...).

Octobre L'affaire Carpentier prend toute son ampleur: meeting rassemblant à Paris plus de deux mille personnes, publication par la revue Psychiatrie aujourd'hui d'un numéro intitulé "La faute du Dr Carpentier".

Novembre Procès de Bobigny. Procès pour avortement de Marie-Claire, jeune ouvrière de 17 ans, puis de sa mère accusée d'avoir favorisé cet avortement. Campagne du M.L.F. à ce sujet, avec des manifestations réprimées par la police.
Débat à l'Assemblée nationale: Lucien Neuwirth dénonce le retard délibéré de l'application de la loi sur la régulation des naissances votée en 1967. A l'époque, cette loi avait suscité de nombreux commentaires sur la pilule, dont celui du député M. Coumaros: "La pilule va encore favoriser davantage les amours illicites et ébranler les assises de la famille".

Décembre L'affaire Mercier
Nicole Mercier, professeur de philosophie à Belfort, est inculpée pour outrage aux bonnes moeurs à la suite d'une plainte de parents d'élèves pour avoir commenté en classe le tract du Dr Carpentier à la demande de ses élèves.
Cette affaire suscite aussitôt un large mouvement de soutien: manifestations devant le palais de justice de Belfort, grève des lycéens, prise de position des syndicats enseignants SGEN et SNES en faveur de Nicole Mercier. Le recteur de l'académie de Besançon décide la fermeture des trois lycées de Belfort.
L'affaire Mercier relance les débats autour du tract Carpentier. Le Monde commente le tract (13.12) mais sans en donner le texte: "Certains passages en rendent la publication intégrale délicate dans un journal à grand tirage comme le Monde"; au début de l'année 1973, le Monde renoncera à ces scrupules et publiera à son tour le texte du tract... Le Monde donne aussi la parole à ses lecteurs qui expriment les avis les plus contradictoires sur l'affaire Mercier (24-25.12).
Parmi les autres journaux, le Nouvel Observateur consacre de manière suivie des articles et dossiers sur les problèmes de l'avortement et de l'éducation sexuelle (Dossier "Le sexe au lycée", 18.12).
A Europe 1, un face à face oppose Maître Cornec (président de la Fédération de parents d'élèves) à M. Gérard Simon (secrétaire général du syndicat national des lycées et collèges, C.G.C.).
Le ministre de la santé publique, Jean Foyer, entre à son tour dans l'arène (Le Monde du 12.12): "Le maintien de la santé du pays repose sur les familles de trois enfants et plus".
L'épiscopat français ne reste pas non plus indifférent et son conseil permanent s'interroge sur les positions à prendre au sujet de l'avortement (Le Monde du 16.12).

Le lien étroit entre l'affaire Carpentier et l'affaire Mercier est illustré par un débat à Belfort qui a lieu en présence du Dr Carpentier.
A l'Assemblée nationale, les députés discutent d'un nouveau projet de M. Nouwirth de créer un office d'information sur la régulation des naissances. Des manoeuvres dilatoires empêchent le Sénat de voter ce projet lors de la session de décembre 1972, ce qui repousse l'adoption définitive de cette loi après les élections législatives de mars 1973.

1973

Janvier Les leaders politiques s'expriment en leur nom personnels au sujet de leurs conceptions sur la famille dans la revue "Parents":
Alain Peyrefitte (U.D.R.): "C'est là que l'on doit acquérir les principes essentiels du comportement humain."
Jean Lecanuet (Centre démocrate): "Cette irremplaçable cellule sociale dont le rôle est essentiel pour l'équilibre du couple et l'épanouissement des enfants".
François Mitterand (PS): "La cellule de base de la société".
Georges Marchais (PC): "Un des foyers d'enrichissement de l'individu".
Michel Rocard (PSU): "Dans la société socialiste, d'autres modèles que la famille seront possibles, même si la famille y garde la place principale".

Des jésuites prennent dans la revue "Etudes" des positions sur l'avortement qui marquent un certain tournant libéral par rapport aux positions traditionnelles de l'Eglise catholique.

Plainte de l'association des parents d'élèves d'un lycée de Nantes contre le tract Carpentier.

Le professeur Lortat-Jacob, président du Conseil National de l'Ordre des médecins, prend la défense de cette institution dans un entretien accordé au Monde (3.1 "L'ordre des médecins, pour quoi faire?").

Nicole Mercier bénéficie d'un non-lieu (4.1). Le communiqué du procureur de la République souligne que "la décision qui vient d'être rendue ne constitue en rien un désaveu des réactions des parents légitimement indignés, ni une reconnaisance par l'autorité judiciaire d'un droit quelconque à tenter de pervertir ou de démoraliser la jeunesse. Cette décision non plus n'exclut en rien le caractère outrageant pour les bonnes moeurs du tract lui-même".

Le ministère de l'éducation nationale confirme (5.1) qu'une "information sur les questions de la procréation" figurera dans les programmes scolaires dès la rentrée 1973.

En Belgique, l'incarcération de Willy Peers, gynécologue à Namur, suscite une campagne nationale en faveur de l'avortement dont l'ampleur dépasse largement tous les mouvements enregistrés ces dernières années.

Février — Les débats continuent dans le public autour du tract Carpentier (Le Monde du 25-26.2).

Le ministère de l'éducation nationale adresse un avertissement à Nicole Mercier.

Manifeste de 331 médecins en faveur de l'avortement. A la suite de cette action, de nombreux groupes s'organisent pour imposer dans les faits la liberté de l'avortement.

mai — Un médecin est inculpé à Grenoble pour avoir fait de nombreux avortements. Cette affaire est la plus grave de toutes celles qui sont évoquées à propos de l'affaire Carpentier. Elle ébranle non seulement l'institution judiciaire, mais encore directement le pouvoir de l'Etat. Depuis plusieurs mois, il existait dans la région de Grenoble des centres d'avortements regroupant autour de médecins des organismes sociaux et politiques, comme le "planing familial", "Choisir", le "Mouvement pour la liberté de l'Avortement et de la Contraception". Plusieurs centaines de personnes sont impliquées par leurs déclarations et leurs actes dans cette campagne qui transgressait, au vu et au su de chacun, les dispositions légales.

II. Texte du tract du docteur Carpentier

APPRENONS A FAIRE L'AMOUR

CAR C'EST LE CHEMIN du BONHEUR, C'EST LA PLUS MERVEILLEUSE façon de se PARLER et de se CONNAITRE.

Préface à cette deuxième édition:

A l'origine nous avons écrit ce papier essentiellement pour les écoliers et les lycéens. Par la suite, compte tenu des réactions suscitées par sa lecture dans d'autres milieux (jeunes ouvriers, adultes) nous est apparue la simple nécessité de le distribuer dans tous les milieux, sans tenir compte des problèmes de langage. Partout la question doit être posée et débattue au grand jour, sans mensonges, sans hypocrisies, sans interdits. Nous verrons en fonction des réactions entendues après la distribution, les suites qui doivent être données à cette première expression du Comité d'action de Corbeil pour la libération de la sexualité. Parlez-vous, parlez-nous.

1 - L'homme possède un organe fait de tissu érectile: la verge. La femme possède un organe beaucoup plus petit mais équivalent, situé au dessus de l'orifice extérieur du vagin: le clitoris.

Ces deux organes sont de taille variable suivant les individus, mais cela n'a aucune importance; il n'y a pas lieu de s'en inquiéter, l'important est de savoir s'en servir.

En effet, ce qui est important c'est que leur excitation par toutes formes de caresses produit un plaisir croissant qui provoque du même coup le désir de continuer.

Ce plaisir se traduit:
- localement par une érection de ces deux organes, c'est-à-dire un durcissement et une augmentation de leur taille et de leur chaleur, ainsi que, chez la femme, d'une sécrétion abondante qui humidifie l'intérieur du vagin (ce qui va favoriser la pénétration éventuelle et les mouvements de la verge: le coït)
- généralement ce plaisir croissant envahit l'ensemble du corps et se termine par l'orgasme (ou jouissance) si l'excitation n'est pas interrompue.

2 - En dehors de ces deux organes, spécifiquement sexuels, le corps possède d'autres zones (dites "zones érogènes") dont l'excitation par des caresses procure du plaisir, ou rend plus intense le plaisir obtenu par l'excitation des organes sexuels. Ces zones érogènes varient selon les sexes et selon les individus (elles sont d'autant plus nombreuses et utiles que l'individu est moins refoulé sexuellement): ce sont par exemple les lèvres, la bouche, les oreilles,

la nuque, les seins, la face interne des cuisses, les fesses, le ventre, etc...

3 - Les caresses peuvent être prodiguées par soi-même (masturbation) ou par un partenaire (relations homosexuelles ou hétérosexuelles). L'intérêt de la masturbation est notamment de bien connaître votre corps et les plaisirs qu'il peut vous procurer, ce qui paraît indispensable à la connaissance d'autres corps (il faut noter par ailleurs qu'elle peut permettre de combler le vide d'une heure de classe ou d'une soirée ennuyeuse). L'intérêt de l'homosexualité vient surtout du fait que les relations hétérosexuelles (filles-garçons) sont généralement interdites aux jeunes par l'hypocrite autorité morale (qui d'ailleurs a le culot de blâmer l'homosexualité).

Les relations hétérosexuelles, cependant, paraissent les plus riches de plaisir.

Ce papier est fait pour encourager les relations sexuelles, du baiser au coït, en passant par les caresses les plus variées, entre les individus de sexes différents. D'une manière générale pour encourager toutes les activités sexuelles: car comme le reste, on "apprend" à faire l'amour, et on fait des progrès.

4 - L'aboutissement des caresses constitue, s'il n'y a pas d'interruption, l'orgasme qui se traduit chez l'homme par une ejaculation de sperme et, dans les deux sexes, par un état d'abandon complet avec des mouvements et des spasmes involontaires. Cet état de jouissance maxima est de courte durée et plus ou moins intense. Il est suivi d'une phase de relachement (relaxation) très agréable et calmante.

5 - La pénétration du vagin par la verge (coït) est une forme d'acte sexuel complet: elle présente le risque cependant de grossesse si l'ejaculation de sperme a lieu pendant la période de fécondité de la femme (à mi-distance des règles, mais il faut se méfier de cette approximation surtout lorsque les cycles menstruels ne sont pas réguliers, ce qui est fréquent chez les jeunes filles). A notre époque cet inconvénient peut être facilement dépassé par l'utilisation de contraceptifs efficaces (pilules, diaphragme). Ceux-ci utilisés correctement évitent la crainte toujours présente d'une grossesse prématurée et des pratiques barbares (retrait du garçon avant l'ejaculation par ex.) qui, outre qu'elles sont peu sûres, sont généralement défavorables à l'atteinte de l'orgasme par l'un ou l'autre des partenaires ou les deux. Les pilules notamment peuvent être prises par les filles dès que le désir de relations hétérosexuelles apparaît.

6 - Il faut noter dans un chapitre d'autant plus court qu'il veut souligner avec force que les notions de "normal" et d'"anormal" ne sont nullement fondées. En toute pratique sexuelle, ce qui compte c'est le désir qu'on en a et le plaisir qu'on y trouve, la plus grande liberté doit guider la variété de nos choix. Il n'y a qu'un danger, c'est la ra-

foulement des désirs. Il n'y a pas d'anormal.

7 - Ces quelques lignes sont bien schématiques et partielles mais nous engagent à agir. Faites lire ce papier autour de vous, discutez-en, complètez-le, pratiquez-le surtout. Méprisez et plaignez ceux qui en riront et ne croyez pas sur parole ceux qui feront comme s'ils connaissent, nous savons que les deux tiers des gens sont impuissants ou frigides et l'acceptent. C'est contre cela que nous luttons et peut être contre ceux-là.

Au cas où vous auriez des explications à demander, interrogez vos parents ou vos professeurs.
Vous comprendrez d'après leurs réactions (en général: "Vous en parlerez quand vous serez plus grands", ou encore gêne voire hostilité).
Vous comprendrez pourquoi vous n'y avez pas pensé plus tôt.
Vous comprendrez que vous êtes déjà "grands".
Vous saurez ce qui vous reste à faire.

COMITE d'ACTION de CORBEIL pour la
LIBERATION de la SEXUALITE

P.S. Ce tract fait l'objet d'une poursuite judiciaire.
Qu'en pensez-vous???.....

III. Texte de l'Ordre des médecins

ORDRE NATIONAL DES MEDECINS

CONSEIL REGIONAL DE LA REGION PARISIENNE

AUDIENCE DU 4 JUIN 1972

Vu la plainte déposée le 11 avril 1972 - en vertu de l'art. 417 du Code de la Santé Publique - par le Conseil Départemental de l'Essonne- contre le Docteur Jean CARPENTIER - 12, Place Saint-Léonard - CORBEIL-ESSONNES (Essonne).

Vu les pièces du dossier et notamment la délibération du Conseil Départemental de l'Essonne en date du 9 avril 1972.

Vu les lois et règlements régissant la profession médicale, le Code dela Santé Publique, le Code de Déontologie et le décret du 26 octobre 1948 modifié par le décret du 17 octobre 1956.

Ouï le Docteur MARTINI - en la lecture de son rapport.

Ouï le Docteur ROBALLEC - représentant le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale - en ses observations.

Ouï le Docteur CARPENTIER - en ses explications et Maître PINET - avocat à la Cour d'Appel de Paris - en sa plaidoirie.

APRES EN AVOIR DELIBERE SECRETEMENT

Attendu que l'attention du Conseil Départemental de l'Esonne a été attirée,le 23 février 1972, par M. le Préfet de ce département, puis le 24 mars 1972, par M. le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance d'EVRY-CORBEIL et enfin par le Conseil National de l'Ordre, sur des agissements reprochés au Docteur CARPENTIER et ayant donné lieu à l'ouverture à son encontre d'une information, toujours en cours, du chef d'outrage aux bonnes moeurs; que les faits dénoncés ont paru à bon droit au Conseil Départemental constituer, s'ils sont établis et indépendamment de la qualification pénale qui leur a été donnée, une infraction aux règles d'exercice de la profession médicale et à la déontologie.

Attendu que la matérialité des faits n'est pas contestée par le Dr CARPENTIER; qu'il en a revendiqué l'entière responsabilité et s'est borné au cours des débats à affirmer que l'écrit, qui lui est reproché, a été l'oeuvre collective de six personnes, étrangères à la profession médicale, auxquelles il a apporté tout son concours, sur les

questions et renseignements qu'il était seul à même de fournir du fait de sa qualification professionnelle; que l'écrit en cause se présente sous la forme d'un tract ronéotypé intitulé "Apprenons à faire l'Amour"; que s'il a été à l'origine, essentiellement rédigé pour les écoliers et les lycéens, il est apparu à ses auteurs donc au Docteur CARPENTIER, qu'il devait recevoir une plus large diffusion car elle est la première expression écrite du "Comité d'Action pour la libération de la sexualité"; que le Docteur CARPENTIER a par ailleurs expressément reconnu au cours des débats qu'il avait personnellement participé à la diffusion de ce tract à la porte du Lycée de CORBEIL lors de l'entrée des élèves; sans distinction d'âge de ceux-ci.

Attendu qu'il est précisé dans ce tract que "Les caresses peuvent être prodiguées par soi-même (masturbation) ou par un ou une partenaire (relations homosexuelles ou hétérosexuelles. L'intérêt de la masturbation est notamment de bien connaître votre corps et les plaisirs qu'il peut vous procurer ... (Il faut noter par ailleurs qu'elle peut permettre de combler le vide d'une heure de classe ou d'une soirée ennuyeuse). L'intérêt de l'homosexualité vient surtout du fait que les relations hétérosexuelles (filles-garçons) sont généralement interdites aux jeunes par l'hypocrite autorité morale (qui d'ailleurs a le culot de blâmer l'homosexualité)".

Attendu qu'il est ensuite recommandé aux filles d'user de la pilule "dès que le désir de relations hétérosexuelles apparaît"; qu'enfin il est ajouté qu'il faut "souligner avec force que les "notions de normal" et "d'anormal" "ne sont nullement fondées".

Attendu qu'il est manifeste que, quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur la nécessité de développer l'éducation sexuelle, il ne saurait appartenir à un médecin de diffuser, dans des établissements scolaires, un écrit incitant sans aucune distinction d'âge, des enfants de l'un et l'autre sexe à se livrer à la masturbation, à l'homosexualité et à inciter des jeunes filles venant juste d'atteindre leur puberté, à avoir des relations sexuelles avec des garçons de leur âge; que vainement le Docteur CARPENTIER a crû pouvoir affirmer, dans son écrit du 29 janvier 1972, qu'en participant à la rédaction de cet écrit et à la distribution à la porte du lycée, il avait eu conscience d'accomplir "son travail d'hygiéniste" et rempli le devoir de tout médecin qui est "de se rendre sur le lieu d'émergence de la maladie et de s'attaquer à ses causes en ne se contentant pas de répondre à la demande de soins"; que selon lui en effet, inciter les mineurs à rechercher par tous moyens "normaux" ou "anormaux" le plaisir de l'acte sexuel, est un moyen de lutter contre les névroses des jeunes produites par le refoulement d'instincts sexuels non satisfaits qui "gâchent la vie des adolescents".